

A Berlin, les 2/3 des procédures en cours concernent les migrants

Antrag auf Genehmigung für den Familiennachzug

I. Angaben zum Antragsteller

Name, Vorname		Datum	
Geburtsdatum, Geburtsort		Bei Befristeter Aufenthaltsgenehmigung	
Strasse, Wohnort	Ich bin seit dem		
Staatsangehörigkeit			
Art der Aufenthaltsgenehmigung			

II. Für folgende Familienangehörige wird der Nachzug beantragt:

Name	Vorname	geb. am	in
------	---------	---------	----

#116564316

Formulaire de demande d'autorisation de regroupement familial

Formulaire de demande d'autorisation de regroupement familial

Décisions négatives, expulsion, insatisfaction du statut accordé, les demandeurs d'asile font systématiquement usage des possibilités de recours offertes par l'Etat de droit. Malgré d'importants renforts en personnel, les tribunaux n'en voient pas le bout. Fin 2017, 350 000 procédures étaient en suspens. En avril, quelques 11 000 demandes d'asile ont été déposées en Allemagne. Le net reflux observé l'an passé, après le pic de 2015-2016 (1,3 millions de dossiers déposés), se poursuit. Les tribunaux administratifs, par contre, sont toujours confrontés aux conséquences de la folie humanitaire de Merkel. 90 % des déboutés du droit d'asile introduisent un recours ! Dans deux cas sur dix, les plaignants ont gain de cause. Il faut ajouter à ces contentieux les procédures contre les expulsions ou celles initiées par des réfugiés ayant obtenu seulement une protection subsidiaire, un statut les empêchant de faire venir leur famille. Et c'est qui qui paie la facture ?

« Les demandeurs d'asile ne touchant généralement que les prestations accordées par la loi, nous nous trouvons face à

des demandeurs dépourvus de moyens », explique un avocat, bien content de se remplir les poches. Il prodigue ses conseils en matière de droits des étrangers et de droit d'asile. Il conseille à ses clients de demander une aide à l'Etat. Un juge auprès du tribunal administratif fédéral fait toutefois remarquer que les déplacés n'hésitent pas à engager de nouvelles poursuites si les sous n'arrivent pas (on les comprend, c'est tellement facile) : « Je remarque que souvent, les procédures sont poursuivies malgré un rejet de la demande d'aide juridictionnelle. »

Si le tribunal administratif donne suite, le plaignant n'a rien à déboursier (c'est tout ça d'économisé pour le voyage de mémé...me tromperai-je ? Merkel aurait-elle aussi promis l'avion pour tout le monde ?). En cas de rejet, le perdant perçoit une facture. Charitable, l'homme de loi : « généralement, mes clients tentent d'emprunter l'argent à leur famille ou à leurs amis. »

La loi sur la rémunération des avocats fixe la valeur des procédures de plainte à 5000 Euros. Pour chaque personne concernée par cette procédure, la valeur augmente de 1000 Euros.

Résumons : Asmar a quatre femmes : Anissa, qui lui a donné 4 enfants : Rachida, Hilal, Farid et Lakhdar. Célia, qui a accouché de 5 rejetons : Chalid, Jamil, Habib et Jamila. Donia qui elle, a enfanté Mahmoud, Farah, Laoumi, Kadir, Leyla, Mouna et Rajaa.... et la plus jeune, Fatouma, 21 ans, fière maman de Karima, Farouk, Fouad, Hakim, Houssam, Ibrahim et Omar.

Frais de procédure : 32.000 €. Sans compter Rajaa, la grand-mère paternelle, ainsi qu'Ismail et Rania, les grands-parents maternels. On ne va pas les laisser seuls, quand même ?



Voilà à quoi ressemblent 7 hommes qui ont fui, laissant femmes et enfants sous les bombes

Regroupement familial

Alors que le djihad s'intensifie quotidiennement en Europe sous forme d'attentats terroristes, d'agressions, de braquages, de viols collectifs, de vols, d'émeutes et de décapitations, l'islamisation, déjà bien entamée par l'arrivée en masse de « réfugiés » mineurs non accompagnés se voit maintenant définitivement assurée grâce au regroupement familial. Avec l'adoption stupide des modes de vie islamiques pour les jours fériés, les monuments, les repas, les loisirs (natation), les codes vestimentaires, les enterrements, etc. l'asservissement pressant de nos élus veille à ce qu'à brève échéance, l'encore-majorité des Européens autochtones devienne une minorité du fait du nombre croissant des adeptes de l'Islam.

Un jeune collaborateur se barre et explique la surcharge des tribunaux

Lorsqu'une procédure d'asile, qui s'est traînée pendant plus de deux ans à travers toutes les instances judiciaires, prend une tournure négative, la menace d'expulsion devient exécutoire : dans ce cas, en collaboration avec les bénévoles de Caritas & Co, nous présentons de nouveaux certificats médicaux pour l'empêcher ou alors nous prétendons entre-temps, les proches et la famille se trouveraient eux aussi en Allemagne et que la loi sur l'immigration prévoit l'union des familles. Et si le migrant avait entamé une formation, il

avait le droit de la terminer, conformément à la même loi.

Le cabinet fait disparaître les passeports

Et si toutes ces mesures ne portaient pas leurs fruits et l'expulsion devenait inévitable, notre cabinet a parfois utilisé de méthodes moins délicates. Pour une expulsion vers le pays d'origine, un passeport est indispensable, sinon le pays n'accueillera pas l'individu. Mais en l'absence de papiers, impossible d'expulser. Notre cabinet n'hésitait pas à enfermer les papiers ou à les cacher aux autorités.

Un exemple ahurissant : un jeune bosniaque, arrivé enfant avec sa famille en 1997 et ensuite renvoyé. Les premières années, la famille était la bienvenue en vertu de la protection des familles et des jeunes enfants. Plus tard, le jeune homme fut toléré, parce qu'il faisait une formation.

Formation qu'il s'est empressé d'interrompre. Pour recommencer chaque fois une autre. Dans les années suivantes, il a lui-même fondé une famille avec une ressortissante bosniaque, arrivée dans le cadre du regroupement familial. De nouveau ils ont été soutenus, en vertu de la protection des familles. Mais le couple s'est séparé et la mère repartie avec son enfant. Suite à plusieurs infractions et formations interrompues, les autorités l'ont à nouveau menacé d'expulsion : mais à cette date, la mère de l'individu était malade et dépendante : le fils fut donc reconnu soigneur de sa mère et toléré. Il a passé quasiment toute sa vie en Allemagne – illégalement. Combien d'affaires courantes encore renvoyées pour mieux s'occuper des raclures ?

Anne Schubert